

Quant à moi-même, je ne dirai que peu de mots, car en présence des questions sérieuses qui se présentent actuellement, les qualifications personnelles sont de peu d'importance. Quand bien même il se présenterait un adversaire qui pourrait m'être supérieur sous plusieurs rapports, cela ne devra pas lui attirer plus de votes s'il se déclare contre le gouvernement De Boucherville.

Cependant, je puis dire sans hésitation que dans les jours d'humiliation comme dans les jours de triomphe, j'ai toujours été et je suis encore un conservateur ferme mais modéré, et je puis ajouter que, si je suis élu pour vous représenter, je n'oublierai jamais que mon devoir m'oblige d'abord envers mon pays et ensuite à mon parti.

Ma demeure et tout ce que je possède au monde se trouvent dans la cité de Hull et dans le comté d'Ottawa. Les électeurs de ce comté n'ont donc pas besoin d'assurance de ma part que je travaillerai de toutes mes forces pour promouvoir leurs intérêts qui sont aussi les miens.

Mais je puis leur dire, d'après les déclarations faites par des membres du cabinet de M. De Boucherville, que ce gouvernement a l'intention d'amener le tarif des droits sur le bois, de manière qu'il ne soit pas plus élevé que ceux prélevés dans la province d'Ontario, et de changer aussi les lois minières de manière à donner un encouragement légitime aux "prospecteurs" et à délivrer l'industrie minière de la taxe qu'on leur a imposé si mal à propos.

Les habitants de ce district doivent se rappeler que les impôts sur le bois et sur les minéraux, quoique nominale^{ment} imposés sur ceux qui font le commerce, affecte indirectement les agriculteurs et les ouvriers; car plus les fabricants de bois et les exploit^{eurs} de mines sont obligés de contribuer au gouvernement, moins ils leur reste pour payer les provisions et le travail.

Je crois que je ne dois pas passer sous silence une rumeur qui a couru il y a quelque temps et qui sera probablement de nouveau propagée par mes adversaires: savoir, que j'aurais signé la réquisition demandant le secours de la milice contre les ouvriers lors de la grève, l'automne dernier.

Rien de plus faux que cette rumeur. Je n'ai jamais signé ce document et je n'ai jamais pris part à l'appel de la milice.